



**TERMES DE REFERENCE DU CONSULTANT POUR LE
TRAITEMENT INFORMATIQUE DES DONNEES DE
L'ENQUETE SUR LA PAUVRETE ET LA STRUCTURE
FAMILIALE AU SENEGAL DE 2010 (EPSF, 2010)**

Dakar, Janvier 2011

I- Contexte et justification

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) est l'organisation responsable de la collecte, de la compilation, de l'analyse et de la diffusion de toutes les données statistiques officielles concernant les activités économiques et sociales de la République du Sénégal.

Particulièrement, les données d'enquêtes et de recensements sont des ressources d'une valeur inestimable pour les statisticiens, les chercheurs et les analystes. Parce qu'elles servent à analyser, à faire le suivi et l'évaluation des politiques et programmes publics, elles constituent un patrimoine important et irremplaçable qui doit être géré d'une manière qui encourage de multiples utilisations. Un des objectifs de l'ANSD est d'arriver à collecter, traiter et publier les résultats dans de brefs délais et d'avoir des données de qualité.

L'ANSD se prépare à traiter les données de l'Enquête sur la Pauvreté et la Structure Familiale (EPSF) et doit recruter dans les meilleurs délais un consultant en traitement de données pour venir en appui au bureau de traitement des données d'enquête.

2. Missions

Le Consultant en traitement des données travaillera sous l'autorité du Directeur Général et du Directeur du Management de l'Information Statistique de l'ANSD. Sous la tutelle du chef de la Division des Systèmes d'Information et des Bases de données, il sera sous la responsabilité technique du chef du Bureau de Traitement des Données d'Enquête. Il aura à réaliser les tâches suivantes :

- Organiser le traitement informatique des enquêtes
- Assurer la confection des masques de saisies
- Encadrer la saisie des questionnaires
- Concevoir les programmes de traitement
- Effectuer l'apurement informatique des fichiers
- Appuyer dans la sortie des résultats
- Transférer les données collectées et validées vers un format CSPRO et SPSS ;
- Assister dans l'utilisation des outils de traitement des données.

IV - Profil du Consultant

Le consultant doit avoir :

- au moins un diplôme BAC + 3 en informatique ou statistique ;
- au moins une expérience dans le domaine des enquêtes (enquêteur, agent de saisie, d'apurement, etc.);
- au moins une expérience dans le traitement des données d'enquêtes (développement et exploitation);
- une intégrité professionnelle et des aptitudes à travailler en équipe et sous pression ;
- une bonne maîtrise du traitement des données d'enquête et des logiciels statistiques associés CPRO, SPSS ;
- être disponible immédiatement.

V – Dispositions contractuelles

- Procédures administratives et financières : Le Consultant signera un contrat de prestation de services avec l'ANSD dont les procédures administratives et financières seront appliquées.
- Livrables : Le Consultant remettra à l'ANSD des rapports d'étapes et un rapport final en fin de mandat.
- Durée : La durée d'intervention est prévue pour une période de cinq (05) mois ouvrables à compter de la date de signature du contrat du consultant. Le consultant sera recruté à temps plein et sera régi par le règlement intérieur de l'ANSD concernant les horaires de travail.
- Modalités de paiement : Le paiement des honoraires du consultant se fera mensuellement.
- Obligations de l'ANSD : L'ANSD remettra au Consultant l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Elle mettra également à la disposition dudit consultant, les locaux et équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service.

VI. Sélection du consultant

Le Consultant sera sélectionné conformément aux procédures de l'ANSD et sur la base des critères ci-dessous :

| N° | CRITERES | SCORE attendu |
|----|---|---------------|
| 1 | Formation générale | 15 |
| | <ul style="list-style-type: none">• BAC + 3/4 en informatique ou statistique (10 pts)• Bac + 5 en informatique ou statistique (15 pts) | |
| 2 | Expérience dans le domaine des enquêtes (enquêteur, agent de saisie, d'apurement, superviseur, etc.) | 10 |
| | <ul style="list-style-type: none">• 5 points par expérience | |
| 3 | Expérience en traitement de données d'enquête | 45 |
| | <ul style="list-style-type: none">• 05 points par mois de traitement d'enquête | |
| 4 | Connaissances en logiciels de traitement statistique | 30 |
| | <ul style="list-style-type: none">• CSPRO (20pts)• SPSS (10pts) | |
| | <u>Total général points du Postulant</u> | 100 |